

# DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Henry Dunant, 1Bis Rue Saint-Laurent à Blain, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

La délocalisation du Conseil municipal hors de la Mairie a été décidée pour tenir compte des précautions sanitaires nécessaires, sous couvert des dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. Communication a été faite auprès de Monsieur le Préfet de cette disposition exceptionnelle.

**DATE DE CONVOCATION** : 20 mai 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 29 – **PRÉSENTS** : 25 – **REPRÉSENTÉS** : 04

**PRÉSENTS** : M. BUF Jean-Michel, MM. CAILLON Philippe et POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. LAFOND Frédéric, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme VAIRÉ Sandrine, MM. CODET Stéphane, REKIS Bruno et COLIN Arnaud, Mme FAURY Marion, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GILLET Maryline, GUIHO Marie-France, GUILLAUDEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mmes HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie et MOREAU Valérie, MM. MOUSSU James, PELÉ Martin, PICAUD Michaël et RANNOU Yannick, et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSÉS** : M. DELAUNAY Yoann (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), Mme FERRY Gladie (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme NIAUDET Danielle (*pouvoir à M. RANNOU Yannick*) et M. PINEAU Olivier (*pouvoir à M. HAMON Jean-Pierre*).

**SECRÉTAIRES DE SÉANCE** : MM. COLIN Arnaud et MOUSSU James.

**OBJET** : *Accueil périscolaire des écoles publiques - Tarifs de l'année scolaire 2021-2022*

N° 2021 / 05 / 05

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Jeunesse – Éducation  
en date du 11 mai 2021 ;*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à  
l'appui de leur convocation ;*

*Le Conseil municipal approuve les tarifs de l'accueil périscolaire des écoles  
publiques comme suit, et ce à compter du 1er septembre 2021 :*

<i>Tarifs Périscolaire</i>	<i>Taux d'effort</i>	<i>Prix plancher</i>	<i>Prix plafond</i>
<i>Accueil périscolaire (1/4 heure)</i>	<i>QF x 0,059%</i>	<i>0,13 €</i>	<i>0,78 €</i>

Vote : Unanimité

Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20210527-CM-2021-05-05-DE  
Date de télétransmission : 01/06/2021  
Date de réception préfecture : 01/06/2021

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 1<sup>er</sup> juin 2021,  
Le Maire,

